

**2023 017**

Nombre de membres		
afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
15	15	14 (dont 1 pouvoir)

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Luc EVERAERE, Maire,

**Présents** : L. EVERAERE, D. DEWYNTER, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK, L. BOUCKAERT, A. DEBRUYNE, F. DEKEISTER, B. FOULON, A. IOOS, P. NOVELLE, V. POLLET, JC. PONSIN;  
**Excusé(s)** : G. LANGLOIS, qui a donné pouvoir à C. BECK, O. WIART.

**Secrétaire de séance** : B. FOULON  
**Date de la Convocation** : 17/03/2023  
**Date d’Affichage** : 17/03/2023

**Objet de la Délibération : Demande de subvention ADVB Energie**

La crise énergétique a engendré un surcoût de 10 000€ de combustible pour nos bâtiments en 2022. Des travaux d’isolation sont prévus dans nos bâtiments en 2023 mais il faut aussi penser au remplacement des chaudières au fioul des écoles. Il est nécessaire de changer d’énergie pour un mode de chauffage plus pertinent et pérenne.

Les travaux d’installation d’un pompe à chaleur aux deux écoles à la place des chaudières fioul s’élèveraient à 32 091€ HT..

Ayant entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité le programme des travaux et décide d’autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention suivante :

. Aide Départementale aux Villages et Bourgs Volet Energie : 50% du montant des travaux, soit 16 045.50 €.

Le conseil municipal décide d’autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces travaux et cette demande.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Luc EVERAERE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous Préfecture  
le ~~3.0.MARS.2023~~  
et publication ou notification  
du : .....

Le Maire,

Luc EVERAERE

Vu le secrétaire de séance,

Le ~~3.0.MARS.2023~~